



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 21 Septembre 2026**

Le 21 septembre 2026 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, Mr Philippe BOULAY, Mr Patrick CHATENIER, Mr Alexandre COUQUET, Mme COUSIN Carole, Mr COUSIN Éric, Mr Bruno FABA BELTRAN, Mr Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, Mr Florent MARMAGNE, Mr Benoît MOREL, Mr Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER (Arrivée à 20h00 toutes les délibérations ayant été prises), Mr Laurent PETIT, Mr Nicolas PETRAULT, Mr Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE.

DATE DE LA CONVOCATION

17 septembre 2026

DATE D’AFFICHAGE

17 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents :

21 jusqu'à 20h00

22 à partir de 20h00

Était absent représenté :

Mme WERLING-FLEURY Blandine a donné pouvoir à Mr MARMAGNE Florent
Mme NUFFER Valérie a donné pouvoir à Mme COUSIN Carole jusqu'à son arrivée

Était excusé :

NEANT

Était absent :

NEANT.

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DEL n°041 032 060/ 2026 – 8.3 :

DOMAINE ET PATRIMOINE : Lotissement « Les Mesliers Sud » - dénomination de la voirie

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission d'urbanisme qui s'est réunie le 08 septembre 2026,

Vu les votes : POUR : 23 , CONTRE : 00 , ABSTENTION : 00

Décide

- De nommer « Rue des Albizias » la rue desservant le lotissement privé « Les Mesliers Sud »
- D'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces y afférent

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 24 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE